

Q. Au sujet de votre travail relatif aux maladies vénériennes, croyez-vous qu'un organisme local pourrait suffire aux besoins ou est-il besoin de corrélation? —R. Plus il y aura de corrélation plus les avantages seront marqués. Nous avons traité des personnes à Toronto et elles s'en allèrent dans d'autres villes. Tant que le travail s'effectue dans les limites de la province il est accompli par le même organisme. Quand on traverse les frontières de la province, l'organisme cesse d'opérer.

Q. L'autre jour, dans un autre comité, M. Macaulay, de la Compagnie d'assurance *Sun Life*, déclarait qu'on ne pouvait espérer réussir dans une entreprise commerciale à moins d'intéresser les administrateurs au point de vue pécuniaire. Voulez-vous prétendre que les relations des médecins ne seraient pas gênées par les considérations pécuniaires? Le principe semble tout à fait différent. Croyez-vous qu'il soit possible d'obtenir que les médecins fassent un bon travail dans le domaine de l'hygiène sociale sans qu'ils éprouvent le désir du gain qu'ils pourraient trouver dans la pratique privée?—R. J'ai fait partie du service d'hygiène de Toronto pendant plusieurs années. L'une des choses qui m'a toujours impressionné c'est que les fonctionnaires municipaux, non seulement les médecins mais les infirmières et les inspecteurs, étaient tous consentants de travailler les dimanches et après les heures et de donner le meilleur d'eux-mêmes quand ils savaient parfaitement bien qu'ils ne recevraient aucune rémunération pour ce travail; et mon expérience démontre que les individus donneront le meilleur d'eux-mêmes pour une cause publique, bien qu'ils soient médiocrement payés et qu'ils pourraient gagner davantage à l'extérieur. Prenons le docteur Hastings, médecin hygiéniste de Toronto; personne ne dira qu'il ne pourrait gagner davantage à l'extérieur ni qu'il travaillerait avec plus d'ardeur que dans ses fonctions actuelles.

Q. Nous nous efforçons de régler un problème qui paraît très aigu. Vous avez fait une suggestion très précieuse quand vous avez dit que l'on devrait faire une enquête nationale en vue d'instituer des services satisfaisants qui seraient à la portée de tous. Comment devrait-on faire une telle enquête? Qui devrait-on en charger?—R. Bien, pour une enquête de ce genre, je crois que l'Association médicale canadienne, parce que c'est une association canadienne et parce qu'elle a des succursales provinciales et des succursales de comté et des succursales municipales, est peut-être la mieux située, et elle s'intéresserait, je crois, à une enquête de cette nature. Elle pourrait s'adjoindre les autres groupes tels que les infirmières, les dentistes, et le reste.

Q. Qui en prendrait l'initiative?—R. Je crois que le ministère des Pensions ou de l'Hygiène sociale pourrait le faire.

Q. Et qui en paierait les frais?—R. Je ne crois pas qu'il m'appartienne de me prononcer sur ce point.

Q. Vous ne diriez pas que les frais devraient être assumés par l'Association médicale?—R. Non, je crois que c'est une question d'intérêt national. Je ne vois pas pourquoi les frais ne seraient pas à la charge du trésor national.

*Mlle Macphail:*

Q. N'a-t-on pas fait un relevé des mortalités maternelles dans tout le Canada, relevé qui a donné satisfaction et dont les frais ont été payés par le trésor fédéral? —R. Oui, de fait, c'est un relevé qui est l'œuvre du ministère.

*M. Letellier:*

Q. La chose pourrait-elle se faire? Je croyais que vous ne vous préoccupez que des soldats?

M. WOODSWORTH: Non.

[A Grant Flemming, M.D.]